

9 Houdemont ACTU

Un nouvel envol vers 2022

Les chantiers
jeunes 2021

Page 5

Les festivités
de fin d'année

Page 8-9

Environnement
et urbanisme

Page 10



GITE LES NAMOURS



Classé Meublé de tourisme 3 

65m² – 4 à 8 personnes
2 chambres (22m² et 11m²)
4 couchages doubles
WIFI gratuit – Parking – Equipement bébé – Terrasse ext. Bois
Ouvert toute l'année – Particuliers et pros – 2 nuits min.

Bienvenue

Prix pour 4 : 80€/nuit – 500€/semaine (supplément plus de 4)
Taxe de séjour 1€20/ad. et par jour

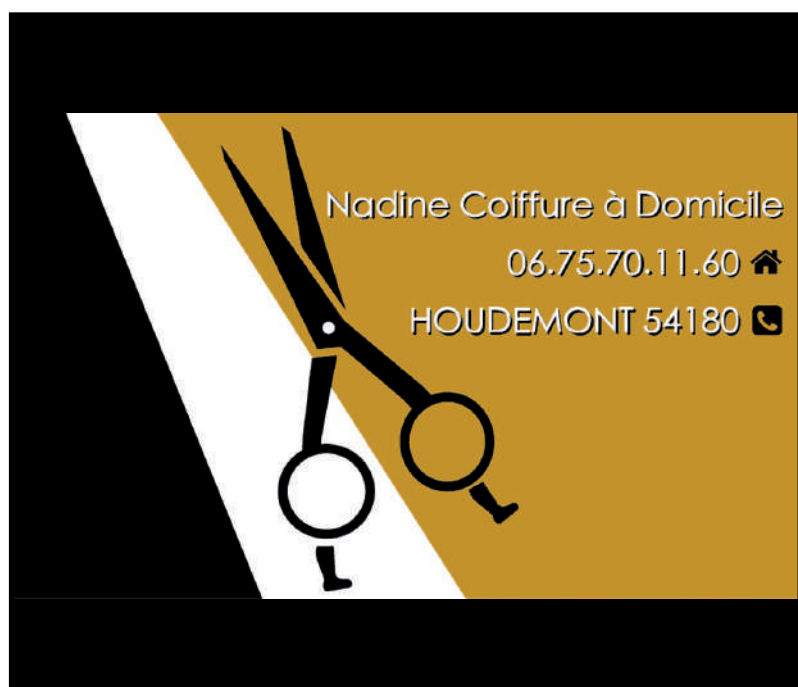
-10% si réservation via un Houdemontais

 ★ 4,9/5 (31 commentaires)



Famille SAMOUILHAN – 4 rue de la fontaine 54180 HOUEMONT – 06 71 30 55 87

karenmekri@hotmail.com



INSERTION D'ENCARTS PUBLICITAIRES

La ville de HOUEMONT a ouvert la deuxième page du bulletin municipal à la publicité.

Les artisans, commerçants ou TPE locaux peuvent y faire figurer des encarts publicitaires selon des tarifs fixés par le Conseil Municipal.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez télécharger le **bon de commande** sur www.houdemont.fr.

Une fois rempli, celui-ci est à retourner par mail à adresse.communication.houdemont@mairie-houdemont.fr ou à déposer en mairie.

FORMAT	DIMENSIONS	COÛT PAR INSERTION
Pleine page	215 x 185 mm	100 €
Demi-page	185 x 105 mm	50 €
1/4 de page	90 x 105 mm	25 €
1/8 ^{ème} de page	90 x 50 mm	15 €



Chers Houdemontaises et Houdemontais,

L'année 2021 touche déjà à sa fin et la pandémie n'est toujours pas vaincue. Sa présence nous contraint encore à respecter les gestes barrières. La reprise épidémique constatée ces derniers jours, doit nous inciter à redoubler de prudence pour ne pas retomber dans la paralysie sociale et professionnelle que nous avons connue aux premières heures de la vague.

2021 aura donc été une année encore bien bousculée pendant laquelle nous avons vécu au rythme de la crise sanitaire dont on ne semble pas voir la fin. Cependant, l'équipe municipale, plus que jamais a continué son travail à votre service, et a lancé les chantiers prévus au cours de notre mandat. Les derniers en date sont les équipements et la mise en conformité des candélabres afin qu'ils puissent recevoir les illuminations de Noël. La rénovation de l'accueil de la mairie qui permettra au personnel communal de travailler en toute sécurité et de vous accueillir dans des conditions plus agréables. En terme d'animation, le premier salon du vin et de la gastronomie, qui s'est tenu courant novembre, a connu un grand succès pour une première édition. Autre fait marquant, nous avons à nouveau pu profiter des festivités de la Saint Nicolas dans les quartiers et écoles, pour le plaisir des petits et des grands.

Ainsi dans le continuum, 2022 s'annonce active et engagée ! Nous allons avoir besoin de votre avis. En effet, nous allons entreprendre une réflexion participative d'une part sur la mise en valeur et l'appropriation de la source du Fonteno par les habitants et d'autre part sur le réaménagement du complexe du Mancès. Pour ces dossiers d'importance, la Municipalité a pris l'initiative de se faire accompagner par le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).

Deux réunions sont prévues en ce début d'année :

- « La source du Fonteno » : Mercredi 26 janvier à 20h à la salle polyvalente
- « Le Complexe sportif Mancès » : Mercredi 23 février à 20h à la salle polyvalente

Ces moments d'échanges et de co-construction élus – habitants seront propices à l'élaboration optimale de ces projets.

En attendant de nous retrouver, avec l'ensemble des élus municipaux et des agents communaux, je vous présente, à toutes et tous, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bien à vous
Maurizio Petronio

PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire effectue des permanences sans rendez-vous en Mairie le **samedi 29 janvier et le samedi 26 février 2022 de 9h30 à 11h30.**

Si vous souhaitez le rencontrer à d'autres moments, vous pouvez prendre rendez-vous en contactant la mairie au **03 83 56 21 22.**

- P.5 ACTUALITÉS**
- Délibérations des conseils municipaux
 - Remise des récompenses aux chantiers jeunes et aux nouveaux diplômés
 - Les chantiers jeunes
 - De nouveaux arbres pour partager nos lectures
- P.6 CCAS**
- Les repas des seniors organisés par le CCAS
 - Rétrospective du voyage à Carqueiranne
 - Accueil des nouveau-nés
 - Mise en place d'une mutuelle communale
- P.7 RETOUR SUR**
- Les illuminations de fin d'année
 - Le départ en retraite de Pascal notre facteur
 - Lecture poétique de la compagnie INCOGNITO
- P.8/9 ZOOM SUR**
- La réalisation du char de Saint Nicolas,
 - Les festivités de Saint Nicolas enfin retrouvées
 - Les célébrités de saison sur le marché fermier
 - Saint Nicolas à l'école Maurice et Katia KRAFFT
- P.10/11 ENVIRONNEMENT / URBANISME**
- Coupes et élagage des arbres sur le domaine communal
 - La locomotive en marche vers le parc de la Ronchère
 - Installation d'agrès rue du Poncel
 - Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme
 - Dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique
 - L'entretien des trottoirs
- P.12/13 ASSOCIATION**
- Le prix Jean-Joseph PICORE 2021 décerné à ECOVILLAGE
 - Salon du vin et de la gastronomie organisé par le comité des fêtes
 - Les sapins de l'ALPE
 - Le Théâtre des Sources
 - AMC Ludres-Houdemont Assemblée Générale
 - Le calendrier des seniors de l'ARPAH
- P.14 ÉTAT CIVIL**
- P.14 AGENDA**
- P.15 TRIBUNE LIBRE**

NOUVEAU

À partir du 1^{er} janvier 2022

Effectuez toutes vos démarches d'urbanisme en ligne

Pour vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme), vos formalités relatives à la vente d'un bien immobilier (DIA), et le suivi de votre dossier.

Service disponible pour toutes les communes du Grand Nancy









PLUS SIMPLE

PLUS RAPIDE

SÉCURISÉ

ACCESSIBLE À TOUT MOMENT

PLUS D'INFO : sur le site internet de votre commune
ET SUR grandnancy.eu/demarches-urba



Ce service en ligne est le seul moyen de dépôt d'une demande par voie électronique, toute saisie électronique effectuée par un autre moyen ne sera pas prise en compte



Dépôt légal n°629 - Novembre/Décembre 2021 - Tirage : 1100 exemplaires.
Mairie de HOUEMONT - 03 83 56 21 22 - Email : contact@mairie-houdemont.fr
Impression et mise en page : Thorax 54000 Nancy (sous réserve d'erreurs typographiques)
Conception : Elodie MARLIER et Carole LAMASSE - PHOTOS : Sources diverses
Directeur de la Publication : Maurizio PETRONIO

Délibérations des conseils municipaux des 2 novembre et 14 décembre 2021

Lors de la séance du 2 novembre, le séjour de classe de neige des élèves de CM2 a été présenté aux élus.

Ce projet répond à un nouveau mode de fonctionnement entre la municipalité et l'école. Le directeur porte le projet et la collectivité attribue une participation sous forme de subvention par élève. Pour cette année, la subvention est de 367,60 €, représentant 50 % du coût du séjour par enfant. Comme chaque année, les conseillers ont également statué sur les ouvertures dominicales pour l'année 2022.

Afin de mettre en œuvre les activités de l'AMTE (Aménagement Municipal du Temps de l'Enfant), lors de sa séance du 14 décembre, le Conseil Municipal a délibéré sur le nouveau règlement de l'AMTE, la participation des familles d'un montant forfaitaire de 30 € et la rémunération des associations à hauteur de 27 € par séance. Une convention de partenariat avec l'association des Rangers de France a également été présentée et validée par les conseillers. L'association patrouillera durant toute l'année dans les espaces boisés de la commune.

Les chantiers jeunes du 25 au 29 octobre 2021



La prochaine période est prévue du 7 au 11 février 2022

Huit jeunes ont participé à cette 3^e période. Ils ont fabriqué un deuxième arbre à livres et ont effectué des travaux de nettoyage du cimetière.

Avec l'aide des services techniques, des encadrants et du conseiller délégué aux chantiers jeunes, ils ont installé une table et deux bancs qui ont été fabriqués par leurs camarades lors de la session de juillet.

A la fin de la semaine, ils ont pu bénéficier d'une sortie au centre d'équitation de Ludres.

Remise des récompenses aux chantiers jeunes et aux nouveaux diplômés

Le 9 novembre, le Maire, Maurizio PETRONIO accompagné de François PIERSON, adjoint à la jeunesse et au sport et de Mohamed REZOUK, conseiller délégué aux chantiers jeunes et au conseil municipal des enfants, ont remis des récompenses aux jeunes pour leur participation aux chantiers.

Pour les remercier de leur investissement, une carte cadeau d'une valeur de 60 € a été remise à chaque participant.

Les jeunes diplômés, ayant obtenu le brevet, CAP, BEP et baccalauréat, n'ont pas été oubliés. Ils ont également été félicités, ont reçu des encouragements à poursuivre leurs études et une carte cadeau. Nous leur souhaitons une belle réussite !



De nouveaux arbres pour partager nos lectures

Deux jolies résidences secondaires pour les livres que vous voulez partager, sans qu'ils vous encombrant, ont été installées sur la commune.

Vous pouvez également y trouver quelques ouvrages qui éveilleront votre intérêt.

Elles ont été installées place du Château, rue du Poncel et près de l'abri de bus au croisement entre la rue de la Gare et la rue du Poncel.



Houdemont - Novembre/Décembre 2021

Les repas des séniors organisés par le CCAS

Cette année, nous avons pu réunir à nouveau nos séniors pour partager le traditionnel repas du CCAS. Le 14 novembre pour celles et ceux qui avaient choisi de profiter d'un peu de musique pour animer ce moment festif et le 21 novembre pour ceux qui préféraient une ambiance plus calme. Tous ont profité d'un repas préparé, par un enfant de la commune Geoffrey VILLAUME, traiteur à Belleville.



Le 4 décembre, les séniors qui n'ont pas pu venir au repas sont venus retirer en Mairie quelques douceurs et un bon d'achat.

Rétrospective du voyage à Carqueiranne

Le 22 novembre, le CCAS a organisé une soirée rétrospective sur le voyage des séniors à Carqueiranne. Tous les participants du séjour avaient répondu présents à cette invitation. Une organisation très bien illustrée par Anne-Marie et Patrice BRAQUART dont la vidéo mémorable a été fort appréciée.

Nous remercions également Monique ROUILLER pour son montage d'un film sur la flore du littoral méditerranéen.

Cette soirée s'est terminée autour d'un apéritif dînatoire, qui a permis à tous d'échanger et de se rappeler les bons moments passés ensemble.

Ce voyage, nouvelle initiative du CCAS, sera reconduit pour le plus grand plaisir de tous.

Accueil des nouveau-nés

Le 4 décembre, le Maire et Président du CCAS, accompagné de Béatrice MANGIN, Vice-Présidente, ont accueilli, autour d'un petit déjeuner, les jeunes parents ayant eu un enfant en 2021.

Les familles présentes ont profité de ce moment pour échanger et ont reçu une carte naissance d'une valeur de 80 € et un gobelet d'apprentissage.

Saint Nicolas a également fait une apparition, à la grande joie des grandes sœurs et des grands frères.



Mise en place d'une mutuelle communale

Le Maire, Président du CCAS, a signé une convention avec l'association MUTUAC afin de proposer aux Houdemontais une mutuelle communale accessible à tous et à des prix négociés. Une réunion de présentation a eu lieu le lundi

13 décembre, en présence d'un représentant de l'association accompagné du Président, Maurizio PETRONIO et de la Vice-Présidente, Béatrice MANGIN. Une permanence est tenue chaque jeudi

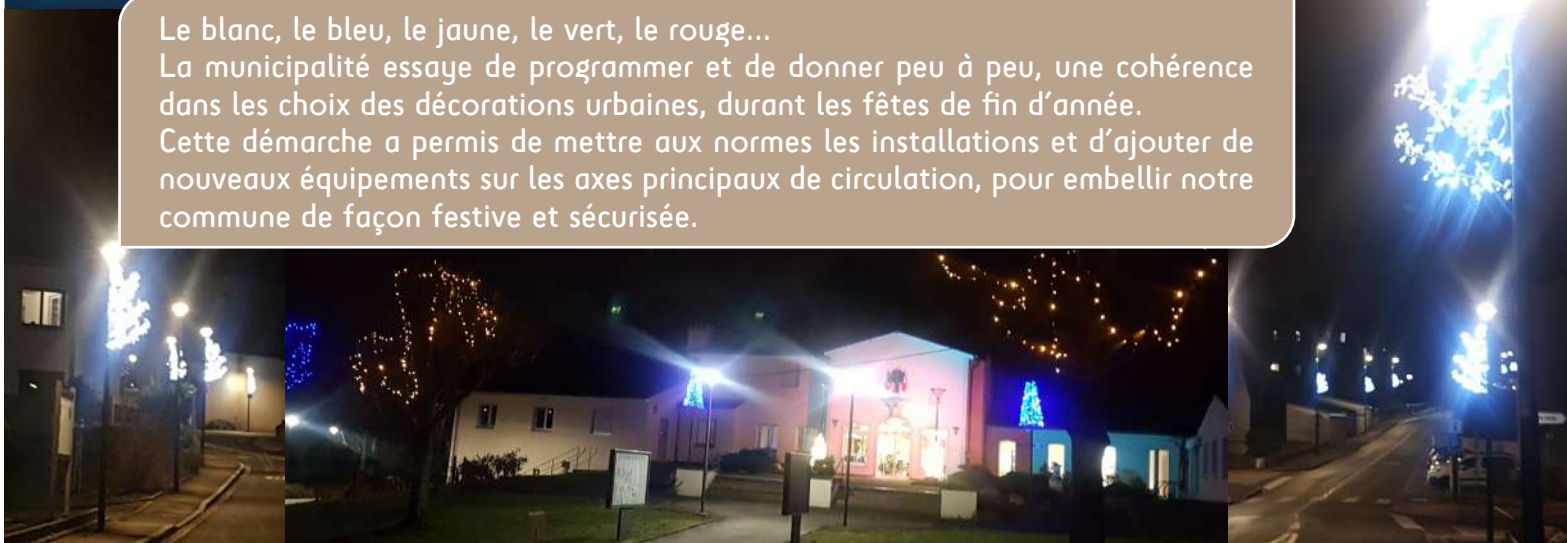
matin de 9h à 12h en Mairie.



Les illuminations de fin d'année



Le blanc, le bleu, le jaune, le vert, le rouge... La municipalité essaye de programmer et de donner peu à peu, une cohérence dans les choix des décorations urbaines, durant les fêtes de fin d'année. Cette démarche a permis de mettre aux normes les installations et d'ajouter de nouveaux équipements sur les axes principaux de circulation, pour embellir notre commune de façon festive et sécurisée.



Les investissements pour les illuminations des fêtes de fin d'année font l'objet d'une programmation pluriannuelle. En 2022, nous poursuivrons l'installation de nouveaux motifs afin d'étoffer les rues principales.



Le départ en retraite de Pascal notre facteur

Tout le monde connaît **Pascal RISSE**, facteur depuis 36 années sur notre territoire.

Cette figure que nous croisons avec bonheur au cours de ses pérégrinations à pied, en voiture et surtout, dernièrement, sur un vélo électrique, qu'il avait adopté sans déplaisir et qui lui a permis de conserver une forme olympique. Il laissera sans aucun doute un certain vide dans notre commune.

La retraite est pour lui, un départ vers des occupations qui le passionnent : musique, vélo, bricolage.

Souhaitons, qu'il continue à sonner à nos portes pour papoter et donner de ses nouvelles. Nous lui souhaitons une joyeuse retraite.



Lecture poétique de la compagnie INCOGNITO

Comme chaque année, en partenariat avec la bibliothèque, la compagnie INCOGNITO est venue présenter une lecture aux Houdemontais amateurs de belles lettres.

Cette représentation théâtrale : « La poésie dans tous ses états » a eu lieu le 24 novembre à la salle polyvalente, devant un public venu nombreux, enchanté de ce délicieux moment partagé.

Des textes de poèmes et de chansons françaises ont été lus et chantés par une troupe, composée de six comédiens et un musicien, que nous recevons toujours avec plaisir sur les « planches » de Houdemont.



La réalisation du char de Saint Nicolas, édition 2021, par le comité des fêtes

En amont des festivités ouvertes au public, le comité des fêtes de Houdemont se préparait, depuis début septembre, à la réalisation de son char pour participer à cet événement, dont le thème, défini par la ville de Nancy, était : **La faune et la flore**.

A Houdemont, la fable, peu connue, de Jean de la FONTAINE

« **L'hirondelle et les petits oiseaux** », a été illustrée afin de faire allusion à la préservation de la biodiversité par le recyclage. La morale de cette fable est particulièrement liée aux préoccupations mondiales : « **Nous n'écoutons d'instinct que ceux qui sont les nôtres, et ne croyons le mal que quand il est venu** ».



Des dizaines de bouteilles en plastique, collectées par le comité des fêtes, ont été transformées afin de donner un titre à ce char qui a été inauguré le 23 novembre : **La Métamorphose du C10 H8 O4**. Cette formule chimique est celle du PET (poly téréphtalate d'éthylène), qui est le composant des bouteilles en plastique.



L'inauguration du char a eu lieu le 23 novembre en présence des élus, du personnel communal et des membres du comité des fêtes.

Le char de la ville de Houdemont était présent sur les défilés de Villers-lès-Nancy, Nancy, Houdemont, Vandoeuvre-lès-Nancy, Jarville-la-Malgrange, Laneuveville-devant Nancy, Heillecourt, Ludres, Fléville.

Les festivités de Saint Nicolas enfin retrouvées

Cette année, les festivités de la Saint Nicolas dans la Métropole, ont pu à nouveau enchanter les petits et les grands, qui avaient été privés de ces instants magiques en 2020.

En raison du contexte sanitaire, des mesures ont été prises afin que les défilés se déroulent dans de bonnes conditions tout en respectant les gestes barrières.

Tout au long de la semaine, **la foule a été dense** pour accompagner Saint Nicolas sur tous les défilés qui ont eu lieu dans les communes de la Métropole.



Le bal était ouvert à Villers-lès-Nancy dès le 27 novembre, puis le défilé de Nancy a vécu son apothéose **place Stanislas**, en compagnie

d'un invité d'honneur fort remarqué, en la personne de **Stéphane BERN** dont le concours « **Du monument préféré des Français** » a décerné le **premier prix** à notre célèbre place en 2021.



Les célébrités de saison sur le marché fermier

Sur les marchés du mois de décembre, les Houdemontais ont pu apercevoir le Saint Nicolas et le Père Noël qui s'étaient déplacés pour l'occasion.

Ce fut d'abord Saint Nicolas, grand amateur d'huîtres, qui l'eut cru, qui a fait son apparition sur le marché le 4 décembre, pour le plaisir des enfants présents.

Le Club KIWANIS Mirabelle de Houdemont y vendait des décorations de Noël.

Puis c'est le Père Noël, qui a honoré de sa présence les visiteurs du marché, le 18 décembre, avant la trêve hivernale du mois de janvier 2022.



Saint Nicolas à l'école Maurice et Katia KRAFFT

Mardi 7 décembre, Saint Nicolas a rendu visite aux élèves de l'école Maurice et Katia KRAFFT.



Coupes et élagage des arbres sur le domaine communal

Des arbres, malades et dangereux, ont été élagués ou coupés, dans les parcs et sur la voie publique.



Les arbres abattus seront remplacés. Une nouvelle campagne d'élagage et d'entretien sera programmée en 2022.



La locomotive en marche vers le parc de la Ronchère

Depuis le déménagement de l'école maternelle, de la rue des Saules vers le nouveau groupe scolaire, le **petit train des enfants** se trouvait bien seul dans la cour du pôle associatif.

Il a trouvé sa nouvelle gare en rejoignant ses petits camarades de jeux, au parc de la Ronchère.

Il est accompagné d'un nouveau mouton à ressort afin de compléter une aire de jeux attractive pour nos bambins.



Installation d'agrès rue du Poncel

Pour les adeptes du sport en plein air, deux agrès ont été installés près des terrains de tennis à l'ombre de quelques arbres.



Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1^{er} janvier 2022, effectuez toutes vos démarches d'urbanisme en ligne, via le guichet numérique, unique solution pour déposer un dossier par voie électronique.

Notre commune, associée à la Métropole du Grand Nancy, s'inscrit dans le programme de modernisation et de simplification des démarches d'urbanisme, initiée par l'Etat dans le cadre du programme Action Publique 2022.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un nouveau service en ligne est disponible pour vous permettre de réaliser toutes vos démarches d'urbanisme :

- vos demandes d'autorisations d'urbanisme (permis de construire, de démolir, d'aménager, déclarations préalables, certificats d'urbanisme),
- vos formalités relatives à la vente d'un bien immobilier (DIA),
- le suivi de votre dossier.

Ce service gratuit, ouvert à tous, est accessible à tout moment, 7 jours sur 7 et 24h/24. Plus besoin d'imprimer votre dossier en plusieurs exemplaires papier et de vous déplacer en mairie. Il vous permettra également de suivre l'avancement de votre demande en temps réel. Une aide en ligne vous guidera dans la constitution de votre dossier afin de minimiser les erreurs de saisie.

La dématérialisation a d'abord été expérimentée avec succès depuis octobre dans 3 communes (Malzéville, Laxou et St Max), pour les démarches de demandes de certificats d'urbanisme et de DIA. Puis le service a été étendu progressivement à l'ensemble des 20 communes du Grand Nancy et à partir du 1^{er} janvier, le sera aux autres procédures.

A noter que, vous pourrez toujours déposer votre dossier, sous forme papier, en mairie ou par voie postale. Le service Urbanisme de la mairie où se situe votre projet reste votre interlocuteur privilégié en cas de question.

Plus d'infos :

<https://www.houdemont.fr>

grandnancy.eu/demarches-urba

Rendez-vous sur le site accessible au travers du QR CODE



Dépôts sauvages d'ordures sur la voie publique



De plus en plus de **dépôts sauvages d'ordures de toutes sortes** sont constatés sur le territoire de la commune.

Ces pratiques sont inadmissibles dans la mesure où **la commune est équipée de nombreux points de collecte** qui permettent de trier et déposer ses déchets dans les différents bacs parfaitement identifiables.

Pour rappel les différents bacs de collecte se situent :

- Les bacs de collecte de verres et papiers sur le parking du cimetière, devant les ateliers municipaux, rue Sellier (avant le pont SNCF).
- Les bacs de vêtements devant les ateliers municipaux.

Une déchetterie se situe à proximité, en sortie de ville côté Vandœuvre, pour tous les déchets triés et recyclés.

Les ordures ménagères (bacs verts) sont collectées le mardi matin. Les bacs doivent être sortis le lundi soir à partir de 19h et doivent être impérativement retirés de la voie publique le mardi après collecte.

Les éco-sacs sont collectés le mercredi matin et ne doivent pas être déposés sur la voie publique avant le mardi soir, 19h.

Les incivilités liées à ces pratiques sont passibles d'une amende forfaitaire de 135 € pour dépôt sauvage, à laquelle s'ajoute une amende pour les retraits des déchets de :

- 150 € pour les retraits inférieurs à 1 m³
- 450 € pour les retraits entre 1 à 5 m³
- 1500 € pour les retraits supérieurs ou égal à 5 m³



En dehors de ces horaires, la présence de bacs ou de sacs sur la voie publique est passible d'une amende forfaitaire de 68 € en application de l'article R 632-1 du code pénal.

L'entretien des trottoirs

Avec la neige et le verglas, les trottoirs peuvent être dangereux. Chaque occupant qu'il soit propriétaire ou locataire doit déneiger devant son domicile sur toute la longueur de la façade afin de sécuriser le passage des piétons.



Le prix Jean-Joseph PICORÉ 2021 décerné à ECOVILLAGE

Le Grand Nancy a attribué à Ecovillage, le Prix Picoré 2021. Jean-Joseph Picoré (1844-1928) était un célèbre arboriculteur de Nancy.

Cette remise s'est déroulée le 26 novembre dernier au Jardin botanique J. M. PELT, en présence des membres de la Société Centrale d'Horticulture de Nancy.

L'association a été récompensée pour son action autour du verger communal : entretien des pommiers, stages de taille et greffe, « Porte-ouverte du verger », troc aux plantes, etc.

Salon du vin et de la gastronomie organisé par le comité des fêtes

650 entrées, plus de 30 exposants, sur le week-end des 5, 6 et 7 novembre, le tout premier salon du vin et de la gastronomie, organisé par le comité des fêtes de Houdemont, en partenariat avec le club KIWANIS Mirabelle de Houdemont, a séduit les visiteurs.

Il avait en partie **une vocation caritative** puisqu'une partie des bénéfices était reversée au club KIWANIS pour aider les enfants et les jeunes, handicapés, malades ou en difficulté, afin de leur apporter un peu de soutien, matériel et moral, et un peu de bonheur.

De nombreux viticulteurs et artisans des métiers de la bouche de la région étaient réunis pour l'occasion. Mais pas seulement, puisque parmi les stands, on trouvait des Angevins, des Bordelais, des Savoyards, des Charentais et même un Hongrois vantant les qualités du Tokay (Tokaj en Hongrois). « Une mention devenue l'apanage exclusif des vins liquoreux produits en Hongrie ».

Petits et grands, car beaucoup étaient venus en famille, y trouvaient leur compte : madeleines de Liverdun, charcuteries, fromages, pâtes de fruits artisanales, gaufres de Liège, truffes, huîtres de l'île d'Oléron, sans oublier le délicieux miel des Ruchers houdemontais.

Ce premier salon du vin et de la gastronomie à Houdemont fut une pure réussite. **Une manifestation que les organisateurs se promettent de renouveler.**



Les sapins de l'ALPE



L'Association Locale des parents d'Elèves (l'ALPE) de l'école Maurice et Katia KRAFFT de Houdemont, à l'occasion des fêtes de fin d'année, a organisé pour la première fois, une vente de sapins auprès des parents. Celle-ci a rencontré un véritable succès.

L'ALPE a offert trois sapins respectivement pour la maternelle, l'élémentaire, et l'hôpital des enfants à Brabois.

Ce dernier a été livré par les services techniques de la ville de Houdemont et décoré par l'équipe hospitalière.

Dans cet état d'esprit et comme chaque année, l'ALPE a organisé du 6 au 14 décembre au sein de l'école, une collecte de jouets au profit des enfants hospitalisés de Brabois.

L'ALPE est une association à but non lucratif, constituée de bénévoles qui tendent leurs efforts pour récolter des fonds afin de participer aux sorties scolaires et accompagner les actions pédagogiques menées par les enseignants.

Le Théâtre des Sources

Depuis 34 ans, le Théâtre des Sources propose aux Houdemontais des spectacles réunissant un large public. Comme toutes les associations, la troupe a connu une période difficile pendant le confinement, car les séances de répétitions n'étaient plus possible. Heureusement, une équipe de 8 acteurs a relevé le défi de monter une nouvelle comédie : un méli-mélo absurde et pimenté d'humour, intitulé « Drôles de Crises ». De quoi passer un bon moment de plaisir. **Deux dates sont fixées à la Salle Polyvalente, vendredi 28 janvier 2022 à 20h30 et dimanche 30 janvier à 16h00.** Entrée 8 €.

Réservations par mail : amjn54180@gmail.com.



AMC Ludres-Houdemont Assemblée Générale

L'association des Mutilés et Anciens combattants et victimes de guerre fait en sorte d'organiser son Assemblée générale le 30 janvier. Malheureusement, en raison de la reprise épidémique, il n'est pas possible de se rassembler pour le moment. L'AG, le loto et la galette sont donc en stand-by. L'association vous tiendra informés si elle peut organiser, ou non, son AG.

Les adhérents de plus de 80 ans ont reçu leur carte cadeau.

L'association vous présente ses meilleurs vœux.

CONTACT : Michel HENRY. Tél. : 06 11 11 12 39

Le calendrier des séniors de l'ARPAH

Dès la fin du confinement, les Séniors de Houdemont ont multiplié leurs activités : visites personnalisées, jeux de société, photographie, apéros, repas, lectures, exposition, sorties locales et touristiques. Les adhérents se réuniront en janvier lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire destinée à réviser les statuts de l'association. Son but reste toujours de favoriser le lien intergénérationnel. Les changements portent essentiellement sur son titre officiel et ses modalités de fonctionnement. Le calendrier 2022 est déjà bien fourni. Il est disponible sur le site web «houdseniors.blogspot.com».

Bienvenue à ...

31/10/2021 Gabin, Dominique, Marc LAMOURETTE
 23/11/2021 Julia CHELBI
 26/11/2021 Ludwig, Jean, Felix DUFLOT
 30/11/2021 Romie BARBIER
 4/12/2021 Enzo, Serge, Hervé CUNY
 13/12/2021 Valentin, Louis, Hervé MÊME CHAUBARD

Décès de Madame BARBEAU

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de Madame Barbeau survenu le 21 novembre dernier. Elle était surnommée affectueusement « la Mère Noël » par ses proches et avait fêté ses 100 ans le 17 décembre 2020 (cf. article dans le Houdemont Actu n° 4). La municipalité présente toutes ses condoléances à sa famille.

AGENDA

- Réunion publique animées par le CAUE 54 *salle polyvalente*

26 janvier 2022
réflexion sur l'aménagement du site de la source du Fonteno.

23 février 2022
réflexion sur la rénovation du complexe sportif du Mancès.

- Représentations du Théâtre des Sources :



« Drôles de crises »
salle polyvalente

Vendredi 28 janvier 2022 à 20h30

Dimanche 30 janvier 2022 à 16h

- Marché fermier dates du premier semestre 2022

Reprise du marché le **samedi 5 février 2022**

Janvier : **Trêve hivernale**

Février : **samedis 5 et 19**

Mars : **samedis 5 et 19**

Avril : **samedis 2 et 16**

Mai : **samedis 7 et 21**

Juin : **samedis 4 et 18**

Juillet : **samedi 2**

- Inscriptions au centre de loisirs

Samedi 15 janvier de 9h à 12h
à l'école Maurice et Katia KRAFFT
Vacances d'hiver
du 7 au 18 février 2022



L'année 2021 s'achève, une année encore marquée par un contexte sanitaire difficile. Depuis mars 2020, nous vivons au quotidien avec le virus du Covid et cela a eu pour conséquence d'isoler certains de nos concitoyens. Malgré tout, la municipalité a organisé à partir du 2^{ème} semestre des manifestations permettant de se retrouver.

Plusieurs manifestations ont été portées par la municipalité, le comité des fêtes, et le Centre Communal d'Action Sociale. Pour la première fois, un voyage a été organisé pour nos séniors, en partenariat avec l'ANCV. Nos voyageurs sont partis du 2 au 9 octobre à Carqueiranne et ont pu partager des moments conviviaux. Après une belle rétrospective du voyage le 22 novembre, en présence de tous les participants, ce projet apprécié de tous sera renouvelé, sans nul doute, en 2022.

Le traditionnel repas des séniors a pu être proposé aux houdemontaises et houdemontais de 73 ans et plus. Le souhait de chacun a été entendu et deux repas ont été proposés l'un avec musique le 14 novembre et l'autre sans musique, le 21 novembre. Toutes celles et ceux qui n'ont pas pu profiter de ce moment de convivialité ont reçu un colis et un bon d'achat.

Le 4 décembre, les nouveau-nés et les jeunes parents ont été reçus à la mairie pour partager un petit déjeuner et remettre un cadeau à l'occasion de la naissance de leur enfant né en 2021. Ce moment apprécié par toutes les familles, a permis de favoriser les échanges.

Enfin le Centre Communal d'Action Sociale a décidé d'attribuer une aide aux enfants de CM2 partant en classe de neige. Cette aide est soumise à conditions de ressources.

Avec une situation sanitaire de plus en plus difficile, il nous apparaît nécessaire d'être présent les uns pour les autres. Nous espérons que l'année 2022 marquera un changement positif dans notre quotidien et que le contexte sanitaire s'améliorera grâce au respect indispensable des gestes barrières et de la vaccination du plus grand nombre.

Toute l'équipe Agissons pour Houdemont vous présente ses meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année 2022. Nous vous assurons que notre mobilisation restera entière pour mettre en œuvre tous les nouveaux projets à venir.



La rencontre avec le président de la Métropole, Métropole qui gère l'essentiel de nos vies quotidiennes a été remise à fin décembre. Vos questions dont nous nous étions fait le relais, trouveront, nous l'espérons, leurs réponses plus tard.

Pendant ce temps, l'épidémie a repris et nous allons devoir apprendre à vivre avec en attendant des jours meilleurs.

Reste qu'un certain nombre de citoyens pensent que cette crise est utilisée pour nous priver encore plus de libertés. A tort ou à raison tant la confiance en nos dirigeants est fortement altérée. **Les vrais problèmes** mis en exergue aujourd'hui remontent à plusieurs années, ne sont toujours pas réglés et continuent à s'accumuler.

Santé, services publics, climat, salaires, justice sociale... A force de ne penser qu'au travers de tableaux comptables, les espoirs de 2020 du « monde d'après » ont disparu. Les méfaits de cette société consumériste, mondialisée aggravent toujours plus la situation des salariés du privé comme du public et le pouvoir d'achat en général.

Dans le brouhaha médiatique actuel qui fait la part belle à la recherche du bon slogan pour se faire élire, les vrais débats d'idées autour d'un programme de **société moderne tournée vers l'avenir** sont rares. De plus, les modes d'information plus ou moins vérifiés amplifient encore le rejet des citoyens à se rendre aux urnes. Pourtant, même élus avec peu de voix, les gouvernants établissent des lois qui impactent la vie des Français.

Heureusement, à côté de toute cette cacophonie médiatique, des associations ou des collectifs se démènent pour mettre un peu d'humanité dans notre vie courante, animent nos villes et nos villages.

Dans notre commune, elles sont parvenues à organiser des événements qui permettent de retrouver du lien social et aussi faire vivre la biodiversité. A ce sujet à l'instar de l'association « Ecovillage », « Les ruchers houdemontais » est devenue l'une des plus importantes de la région dans son domaine en attirant de nombreux participants à l'occasion de formations qu'elle propose.

Alors que de nombreuses voix alertent sur les problématiques liées à la biodiversité et au climat, cette association est plus particulièrement à saluer si on se réfère à une citation qui pourrait être attribuée à Albert Einstein (1879-1955), et qui pour nous exprime une opinion qui semble aujourd'hui prendre tout son sens : « Si les abeilles disparaissaient de la surface du globe, l'humanité n'aurait plus que quatre années devant elle ».

A l'heure où nous écrivons ce texte nous espérons que la crise sanitaire n'impactera pas une nouvelle fois les fêtes de fin d'année. Que l'année 2022 soit synonyme de rassemblement, d'apaisement et d'espérance.



Les membres
du conseil municipal
vous présentent leurs
meilleurs vœux
pour cette nouvelle année

2022



Pour ne rien manquer des actualités de votre commune :



houdemont.fr



fb.com/villedehoudemont

Ne pas jeter sur la voie publique.